

Isère

NORD-ISÈRE

Zéro phyto : comment les communes ont su s'adapter

Jules BOURGOIN



Depuis 2017, les collectivités ont l'interdiction d'utiliser des pesticides. Certaines vont plus loin et gèrent leurs espaces verts en privilégiant le respect du milieu naturel, à rebours de l'approche traditionnelle centrée sur l'esthétique. Le point sur le zéro phyto en Nord-Isère.

« Il n'y a pas de mauvaises herbes. Que de la flore spontanée », sourit Philippe Genty, [maire de Saint-Maurice-l'Exil](#), dont la commune est détentrice du [label "Objectif zéro phyto" de la Fredon](#) (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles). « Un pissenlit qui pousse sur un trottoir, ce n'est pas sale », illustre Sébastien Gratier, référent régional de la Fredon. Sans pesticides, les services espaces verts des municipalités n'ont plus le temps de retirer toute la « flore spontanée ». L'accepter est la seule solution. Un changement d'état d'esprit à laquelle les communes doivent se plier depuis le 1^{er} janvier 2017, date de l'application de la loi Labbé qui interdit l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des voiries, des promenades et des forêts, ouverts au public*. Pas toujours facile. « Quand l'herbe en bordure de

route dépasse de 20 cm, le téléphone de la mairie sonne encore très fort », s’amuse Philippe Genty.

• À quoi sert un label si toutes les communes ont l’obligation d’être “zéro phyto” ?

Le label de la Fredon impose l’interdiction des pesticides même pour les cimetières et les terrains sportifs, des zones encore exemptées légalement jusqu’à juillet 2022.

« Notre commune est donc en avance sur la loi », souligne Philippe Genty. Dans les années 2010, ces labels étaient utiles pour inciter les communes à prendre le tournant “zéro phyto” et à communiquer auprès de la population. De même, à l’époque, l’Agence de l’eau Rhône Méditerranée Corse subventionnait les communes précurseurs, ce qui n’est plus le cas depuis plusieurs années.

• Quels progrès faut-il faire maintenant ?

Maintenant que les méthodes alternatives aux pesticides s’imposent à tous, des communes approfondissent leur démarche écologiste avec un plan de gestion différenciée : elles classifient les sites entretenus en fonction du niveau d’entretien qu’elles souhaitent maintenir. « Un tel plan n’est pas obligatoire, mais va de pair avec le zéro phyto », souligne Delphine Hartmann, maire de Dolomieu, l’une des premières communes à avoir établi, en 2015, un état des lieux de son utilisation des pesticides et [qui a reçu le label de la Fredon en février 2021](#). Un plan de gestion différenciée prend en compte l’entretien global des espaces verts, par exemple en proposant des espaces fleuris moins consommateurs d’eau, car davantage axés sur les plantes vivaces.

« À Bourgoin-Jallieu, où nous n’utilisons pas de pesticides dans les espaces verts depuis 10 ans, nous avons missionné un bureau d’études pour 15 000 € afin d’établir un nouveau plan de gestion différenciée qui sera mis en œuvre à partir de cet automne », souligne Sébastien Chalessin, conseiller municipal délégué aux espaces publics et espaces verts. Et pas n’importe quel plan, puisque celui-là mettra l’accent sur « une approche écologiste, et non paysagère, résume Mathieu Dupin, qui dirige les 27 agents du service espaces verts de Bourgoin-Jallieu. Par exemple, on ne va pas traiter différemment un espace juste parce qu’il est devant la mairie. Ce qui compte, c’est l’intérêt faunistique ou floristique. » Un plan qu’ils sont les premiers à approfondir à ce niveau en Nord-Isère, voire dans la région, affirment-ils.

• Pourquoi l’implication des habitants est-elle cruciale ?

« Sur 100 % de réussite de la démarche zéro phyto, c'est 50 % par de la technique, 50 % par de la communication, résume Sébastien Gratier de la Fredon. Cela peut passer par l'affichage de panneaux en entrée de ville ou des expositions dans les halls de mairie. » Et quoi de mieux pour faire accepter le zéro phyto par les habitants qu'en les impliquant ? À Dolomieu, la municipalité les responsabilise : « Certains s'occupent de l'entretien des abords de leur maison », se félicite Delphine Hartmann. Et spontanément, des habitants plantent désormais leurs fleurs qui cohabitent en harmonie avec cette flore spontanée.

* Sauf les produits de biocontrôle, les produits utilisables en agriculture biologique et les produits à faible risque. Quant aux particuliers, ils ne peuvent plus acheter de pesticides depuis le 1^{er} janvier 2019.





Le zéro phyto implique de changer d'état d'esprit et de regard sur la flore spontanée : c'est la revanche du pissenlit et des autres "mauvaises herbes", qui regagnent du terrain. Photo Le DL /J.B.









À Bourgoin-Jallieu, dans les parcs, sur les bordures de voirie et autres espaces verts, 2 500 m² de prairies fleuries ont remplacé le gazon qui, lui, était tondu toutes les deux semaines. Photo Le DL /Michel THOMAS



